

Le port de Nouméa se répartit sur 2 plans d'eau distincts administrés par le Port Autonome de Nouvelle Calédonie (PANC) : Petite et Grande Rade.

En Grande Rade : 3 ports privés dont les infrastructures sont gérées par leurs opérateurs : SLN (Doniambo), HOLCIM (baie de Numbo) et EXXON-MOBIL / SOGADOC (Baie des Dames).

Note 1: Un remorqueur obligatoire pour tout navire de plus de 60 m LHT.

Note 2: Restrictions pour les navires citernes : Seuls les navires transportant moins de 1800t. de produits noirs ou de substances liquides nocives, ou moins de 20.000 tonnes de produits blancs sont autorisés à effectuer leur manœuvre de nuit.

1/ PETITE RADE :

Quai		Quai du FED	Quai des Longs Courriers
WGS 84 position		22° 16.120' S / 166° 26.025' E	22° 16.285' S / 166° 26.200' E
Limites	LHT max.	185 m	250 m si 1 safran
	TE max	9,50 m	8,90 m
	Vents		
Orientation		092° / 272°	175° / 355°
Longueur du quai		75 m	110 m
Disposition		2 ducs d'albe : Longueur totale installation : 155 m	Hauteur du quai : 3 m au-dessus du zéro des cartes
Utilisation des remorqueurs		LHT > 60 m : 1 remorqueur LHT > 170 m sans propulseur d'étrave : 1 remorqueur. LHT > 205 m même avec propulseur : 2 remorqueurs. Dérogação des pilotes possible après évaluation des qualités manœuvrières du navire (ex : navires équipés de « Pods. »)	
Jour et nuit restrictions		Jour et nuit	
Navires citernes restrictions		N/A	
Autres		Mouillage en Petite Rade interdit sauf autorisation spéciale du Commandant du Port (mouillage A9)	

Nota 3: Le chenal d'accès à la Petite Rade doit être dégagé pour toute manœuvre de paquebots confirmé en VHF par l'officier de port.

2/ GRANDE RADE :

➤ Grand Quai :

Postes	Poste petits rouliers	Poste 4	Poste 5	Poste 6	Poste 7	
WGS 84 position		22° 15.900' S 166° 26.180' E	22° 15.885' S 166° 26.085' E	22° 15.860' S 166° 25.985' E	22° 15.840' S 166° 25.900' E	
Limites	LHT max.	Longueur : sans limitation – Voir ci-après longueurs des postes à quai.				
	TE max.	5 m	9,80 m	10 m	10,3 m	10,3 m
Orientation	105° / 285°					
Longueur du quai	Total : 750 m					
Disposition	68 m entre A and 1	160 m entre bollards 1 & 7	160 m entre bollards 7 & 13	160 m entre bollards 13&19	190 m entre bollards 19&26	
Utilisation des remorqueurs	Un remorqueur si LHT>60 m	Navires de plus de LHT>170 m. <u>sans</u> propulseurs d'étrave : 2 remorqueurs obligatoires pour accostage et appareillage si Tribord à quai.			Un remorqueur si LHT>60 m	
		Voiturier LHT>150 m <u>sans</u> propulseurs d'étrave : 2 remorqueurs Voiturier LHT>150 m <u>avec</u> propulseurs d'étrave et vent >15 nœuds : 2 remorqueurs				
Jour et nuit restrictions	Jour et nuit.					
Navires citernes restrictions	N/A					
Autres						

➤ **DONIAMBO (Société Le Nickel - S.L.N.)**

Poste	Quai Sud	Quai Nord Ouest	
	Poste 1	Poste ¾	Poste 5
WGS 84 position		22° 15.500' S 166° 26.130' E	22° 15.450' S 166° 26.095' E
Limites	LHT max.	N/A	N/A
	TE max.	9,90 m	10 m 9,70 m pour navires citernes
Plus en service			
Orientation	061°/241°	143° / 323°	
Longueur du quai	180 m	260 m	130 m + D.A. à 70 m dans le NW du coin du quai.
Bord à quai			Accostage toujours Td sauf accord explicite de la SLN
Utilisation des remorqueurs	Plus en service	- minéraliers > 35.000 tonnes : 2 remorqueurs	2 remorqueurs pour navires LHT>150m sans propulseurs d'étrave. 2 remorqueurs pour navire-citernes si LHT > 100 m sauf si propulseur d'étrave.
		A l'appareillage : -Si vent secteur Ouest >10 nœuds ou TE > 6,50 mètres	
Restrictions	N/A	Accostage avec des marées basses >=0.6 Aucune restriction Accostage lors des marées basses < 0.6 : Accostage des navires de 9.9m de tirant d'eau possible dans la fourchette de temps entre 2h avant et 2h après la marée haute	
Jour et nuit restrictions	N/A	Jour et nuit.	
Navires citernes restrictions	N/A		Les navires-citernes transportant plus de 1800 t de produits noirs ou de substances liquides nocives, ou plus de 20.000 t de produits blancs ne peuvent effectuer leur manœuvre que de jour.

➤ **BAIE DES DAMES (installations privées EXXON-MOBIL)**

Postes		Appontement petits navires citernes	Poste de pompage en mer MBM
WGS 84 position		22° 14.170' S 166° 24.405' E	22° 14.360' S 166° 24.200' E (position de l'ancre si mouillage)
Limites	LHT max	100 m dont 25 m de murailles droites	200 m
	TE max	4,70 m	10,40 m (fonds vérifiés en 2012)
	Force de vent maxi	20 noeuds	35 noeuds réduits à 20 noeuds en cas de vent d'Ouest (NW à SW)
Bord à quai		Indifférent	Indifférent
Orientation		135° / 315°	102°
Longueur du quai		10 m	380 m entres coffres AV et AR
Disposition		2 ducs d'albe de chaque côté de l'appontement, Longueur totale : 60 m.	6 coffres orientés 102°
Utilisation des remorqueurs		1 remorqueur pour les navires LPG quelque soit la longueur.	2 remorqueurs à l'accostage et à l'appareillage
Lamanage		1 embarcation si LOA > 60m	2 embarcations de lamanage à l'accostage si disponible , 1 à l'appareillage
Jour et nuit restrictions		Jour et nuit.	Accostage de jour uniquement. Appareillage de nuit possible si PEL < 1800t. de produits noirs ou de substances liquides nocives, ou < 20.000 tonnes de produits blancs
Navires citernes restrictions		Oui	
Particularités		Interdiction de manœuvrer si un pétrolier est amarré au poste de pompage en mer. Wharf en mauvais état, Les 2 ducs d'albe W en très mauvais état.	2 manifolds 8" marqués par 2 spars buoys. 2 aussières par coffres.
Limites opérationnelles de Mobil du 01/06/2014 :		Port en lourd : 5000 t Déplacement max : 6000 t	Port en lourd : 50 000 t Déplacement max : 60 000 t 2 amarres par coffres 2 remorqueurs (2000 Cv min) Le pilote s'assure que toutes les amarres soient raides avant de débarquer et que les crocs travaillent dans le bon sens. Le pilote contacte le terminal si le vent atteint 20 noeuds

➤ **Quai d'attente petits navires citernes (PANC)**

Poste	Appontement LCT	
WGS 84 position	22° 14.442' S / 166° 24.423' E	
Limites	LHT max	80 m
	TE max	4,50 m
	Port en Lourd max	2000 tonnes
Orientation	117° / 297°	
Longueur du quai	30 mètres entres 2 ducs d'albe	
Disposition	Passerelle sur chaque ducs d'albe	
Utilisation des remorqueurs	1 remorqueur pour navire de plus de 60 m.	
Jour et nuit restrictions	Jour et nuit.	
Navires citernes restrictions	Oui	
Autres		

➤ **Baie de NUMBO (HOLCIM)**

Poste	Holcim - installation pour cimentiers	
WGS 84 position	22° 14.825' S / 166° 24.675' E (position de l'ancre)	
Limites	LHT max	170 m (Pas de dérogation)
	TE max	9 m
Orientation	185°	
Longueur du quai	530 m. entres coffre AV et coffre AR	
Disposition	3 ducs d'albe et 4 coffres d'amarrage	
Utilisation des remorqueurs	1 remorqueur obligatoire	
Jour et nuit restrictions	Accostage de jour uniquement Appareillage de nuit possible	
Navires citernes restrictions	N/A	
Autres	Les navires accostent Bâbord sur les 3 ducs d'albe. Trémie sur le duc d'albe du milieu.	

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS, RELEVES ET AUDITS :

Date	Objet	Commentaires
MODIFICATIONS		
RELEVES BATHYMETRIQUES		
AUDITS		